

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 117 (1991)
Heft: 18

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
République et canton de Neuchâtel, Commune de Couvet	Centre sportif régional et Centre cantonal de protec- tion civile, Couvet, CP	Architectes établis ou domiciliés dans le canton de Neuchâtel et inscrits au Registre neuchâtelois des ar- chitectes avant le 1 ^{er} janvier 1991 ainsi qu'aux archi- tectes originaires du canton inscrits au REG A ou B, avant le 1 ^{er} janvier 1991	30 août 91 (dès le 25 mars 91)	8/91 B 63
Municipalité d'Yverdon-les-Bains	Centre sportif communal « Aux Iles », Yverdon-les- Bains, CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois domiciliés ou établis dans le canton au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1990	2 sept. 91	6/91 B 46
Comune di Faido TI	Sistemazione di Piazza Grande e delle sue adiacenze, IW	Professionisti del ramo che al momento dell'iscrizi- one soddisfino i requisiti seguenti: iscrizione all'albo degli architetti OTIA; domicile fiscale nel distretto di Leventina; architetti attinenti del distret- to di Leventina	10 sett. 91	
Fondation Brühlgut pour handicapés	Immeubles polyvalents Hardau, Winterthour, CP	Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1989 dans le district de Winterthour ou originaires de ce district	27 sept. 91	
Commune de Rubigen/BE	Ancien site de l'école Rubigen/BE, CP	Spécialistes domiciliés ou établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1990 ou originaires de la commune	11 oct. 91	
Commune de Flühli/LU	Zone centrale de Sören- berg/LU, CI/CP	Architectes et planificateurs domiciliés ou établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1990 dans le canton de Lucerne, architectes et planificateurs établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1990 dans les cantons de Berne ou d'Obwald ainsi que ceux originaires du canton de Lucerne	11 oct. 91 (dès le 29 avril 91)	
Fondation J. P. Hosang, Coire	Home pour handicapés, Coire, CP	Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1990 dans le canton des Grisons ou origi- naires du canton	21 oct. 91	
Commission scolaire de Küsnacht/ZH	Halle polyvalente, Küs- nacht/ZH, CP	Spécialistes domiciliés ou établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1990 ou originaires de la commune	24 oct. 91	
Commune de Sils (Engadine)/GR	Plan de quartier Cuncas, Sils, CI	Professionnels domiciliés ou établis dans l'Engadi- ne, le Puschlav, le Bergell ou la vallée de Münster de- puis le 1 ^{er} janvier 1990, ou originaires de cette région	28 oct. 91	
Canton du Valais, Home haut-valaisan Saint-Joseph pour personnes âgées, La Souste	Département des maladies chroniques du Home de La Souste/VS, CP	Architectes domiciliés ou établis avant le 1 ^{er} janvier 1991 dans le canton du Valais ou originaires de ce canton	4 nov. 91	
Commune de Fribourg	Aménagement du secteur jardin de Pérolles, CP	Architectes domiciliés ou établis avant le 1 ^{er} janvier 1991 dans le canton de Fribourg ou originaires de ce canton et inscrits au registre des personnes autori- sées dans le canton où ils pratiquent	5 nov. 91	17/91 B 126
Comune di Gravesano TI	Attrezzature ed edifici di interesse pubblico, Grave- sano, CP	Professionisti del ramo che al momento dell'iscrizio- ne (20 giugno 1991) soddisfino il requisito se- guente; iscrizione all'albo degli architetti OTIA	25 nov. 91	
Commune de Diessen- hofen/TG	Ecole à Diessenhofen, CP	Architectes domiciliés ou établis avant le 1 ^{er} janvier 1991 dans les districts de Andelfingen, Diessenho- fen, Frauenfeld, Steckborn ou Stein a. R. ou originai- res des communes du district de Diessenhofen	29 nov. 91	

Commune de Steckborn/ TG	Presqu'île Feldbach, Steckborn, concours à deux degrés	Architectes domiciliés ou établis avant le 1 ^{er} janvier 1991 dans les cantons de Thurgovie, Schaffhouse ou Saint-Gall ou originaires de ces cantons	30 nov. 91	
Rudolf Kurth, Berne	Bâtiment des services, Worblaufen est, CI	Architectes et planificateurs domiciliés ou établis dans le canton de Berne au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1990, ou originaires de ce canton	16 janv. 92 (10 juil. 91)	
Corum, Ries Bannwart & Co. SA, La Chaux-de-Fonds	Siège de l'entreprise horlogère Corum, La Chaux-de-Fonds, CP	Architectes suisses ou résidant en Suisse ayant obtenu leur diplôme d'architecte dans une école suisse entre le 31 juillet 1986 et le 3 juillet 1991	31 janv. 92 (30 août 91)	15- 16/91 B 119
Commune de Givisiez/FR	Succursale de la Banque Raiffeisen, logements, CP	Architectes domiciliés ou établis sur le territoire du canton de Fribourg et inscrits au registre cantonal des personnes autorisées	14 fév. 92	suit
Ville de Genève	Aménagement du carrefour rue de Lyon - rue des Délices - Bâtiment HLM CI + CP	Architectes du canton de Genève ou domiciliés dans le canton et inscrits au tableau des mandataires professionnellement qualifiés, ainsi que tout architecte originaire du canton; étudiants de l'EIG, de l'EAUG ou des EPF avec 6 semestres révolus	28 fév. 92	17/91 B 126

Expositions

Europan	Site «La Chaux-de-Fonds»	Halle aux Enchères, rue Jacquet-Droz, La Chaux-de-Fonds. Ouvert du 14 au 31 août, de 12 à 19 h.
Europan	Site «Delémont»	Rotonde des locomotives, dépôt CFF, route de Bienne, Delémont. Ouvert du 5 au 21 septembre, de 12 à 19 h.
Europan	Site «Baden»	ABB - Industrieareal, halle 36, entrée Bruggerstrasse, Baden

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt* (SI+A), organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou UIA ainsi que des expositions y relatives. Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement à la rédaction de SI+A, tél. 01/2015536.

Carnet des concours

Centre culturel Jean-Marie-Tjibaou, Nouméa (Nouvelle-Calédonie) - Concours international

Résultats

L'Agence de développement de la culture kanake a lancé, le 30 août 1990, un concours international d'architecture pour la réalisation et l'aménagement des abords du Centre culturel Jean-Marie-Tjibaou. Ce projet s'inscrit dans le cadre des grands travaux de l'Etat français.

L'ambition de cet équipement, d'une superficie d'environ 6000 m², situé sur un site de 8 ha en bord de mer, est d'être l'outil privilégié qui permettra à la culture kanake, demain et dans les décennies à venir, de développer ses potentiels d'expression créatrice dans les domaines les plus variés et à travers des modalités enracinées dans la tradition et confrontées au monde moderne.

Un appel international de candidatures a été lancé au mois d'août 1990, pour sélectionner dix équipes invitées à concourir. Le jury international s'est réuni une première fois à Paris, au mois de novembre 1990, pour effectuer cette sélection; parmi les 170 candidatures qui lui étaient soumises, il a retenu les dix équipes suivantes:

- Henri Ciriani, France
- Frameworks - Paul Frame, Papouasie - Nouvelle-Guinée
- Aurelio Galfetti, Suisse
- Hervé Bagot, France
- Françoise Jourda et Gilles Perraudin, France
- Kauahlkaua et Chun, USA

- Lucien Lafour, Pays-Bas
- Pacific Architecture - David Week, Australie
- Renzo Piano, Italie
- Harry Seldier, Australie.

Le même jury s'est réuni de nouveau à Nouméa les 17 et 18 juin 1991. Il était placé sous la présidence de M^{me} Jean-Marie Tjibaou, présidente du Conseil d'administration de l'Agence de développement de la culture kanake, et composé de Julienne de Grandmaison, vice-présidente du Conseil régional de la Martinique, Tia Barrett, directeur des affaires maories en Nouvelle-Zélande, Joseph Belmont, architecte (France), Roland Simounet, architecte (France), représentant l'UIA, Aldo Van Eyck, architecte (Pays-Bas), Glenn Murcutt, architecte (Australie), Bernard Gilman, inspecteur général au Ministère français de la culture, Martin Robain, architecte (France), Lawrence Foanaota, directeur du Musée d'Honiara (îles Salomon), François Chaslin, rédacteur en chef de *Architecture d'Aujourd'hui* (France), membre suppléant. A l'issue de ses délibérations, il a sélectionné les trois projets des équipes suivantes:

- Pacific Architecture - David Week
- Renzo Piano Building Workshop
- Lafour & Wijk.

Ces trois projets seront soumis au président de la République française qui désignera le lauréat en concertation avec M^{me} Jean-Marie Tjibaou.